



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES CAVES D' AUBIERE

Bulletin semestriel n° 4 - Juin 2005

LE MOT DU PRESIDENT.

L'été est le moment opportun de s'interroger sur les actions conduites par notre association et de tenter d'en faire le bilan. Si je vous disais que tout marche « comme sur des roulettes » certains d'entre vous seraient enclin à douter de la véracité de mes propos. Tous les objectifs sont loin d'être atteints mais je compte sur vous pour mieux les atteindre à l'avenir.

Sur la sécurité ?

L'objectif que je vous avais proposé : fermer toutes les portes de caves sur la voie publique n'est pas atteint, et ces caves redeviennent le lieu d'accueil de désœuvrés qui squattent, détruisent par plaisir et amènent de l'insécurité dans nos caves et dans les quartiers voisins. Certes, tous les jeunes ne sont pas des voyous ; il en est qui laissent la place propre, mais il en est d'autres qui abandonnent généreusement bouteilles et cannettes de bière.

Nous, ASCA, sommes désarmés devant de telles pratiques, mais essayons au moins de fermer ces portes et évitons de nous transformer en receleur de je ne sais quel trafic. Une liste des portes ouvertes sera dressée par l'ASCA et envoyée aux propriétaires pour que tous ensemble nous atteignons en juin 2006 cet objectif.

Rénovation du Patrimoine ?

L'entretien des caves et de leur extérieur n'est pas la moindre des tâches à laquelle s'est attelée notre association. Chaque propriétaire a un rôle essentiel pour leur conservation et certain s'en acquitte fort bien. L'objectif est de créer une dynamique et de permettre à ceux que la vie associative intéresse de travailler en équipe avec un peu de convivialité.

Mais nous n'avons aucune mission pour nous substituer à la commune qui par ailleurs fait réaliser sur les deniers communaux des débroussaillages sur cet espace, certes privé, mais que pour ma part, je qualifierai de semi-public. Merci à la commune...et soyons courageux pour continuer notre action d'entretien.

Les caves d'Aubière, vous connaissez ?

Et bien oui, de plus en plus de visiteurs découvrent ce patrimoine prestigieux, héritage d'un temps où le département du Puy de Dôme était le 3^{ème} département viticole français. A cet époque, des plus riches vigneron jusqu'aux plus modestes aubiérois, chacun avait une cave ou une partie de cave. Ainsi est née l'architecture des caves bâtiment depuis 1602, date de la plus ancienne vente de cave connue à ce jour. Trois siècles où des générations de vigneron ne se sont jamais dégonflés pour entreprendre et toujours entreprendre .

Bonnes vacances à tous et à bientôt pour notre traditionnel repas de la St Loup.

BONHOMME Gérard

Suite à l'Assemblée Générale du 14 Janvier 2005, le nouveau Conseil d'Administration est le suivant :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : BONHOMME Gérard

Vice Présidents : DRAVERS Thierry
MONTAGNER Roger
ROLLAND Christian

Secrétaires : Mme PACHON Marie H.
Mme BONHOMME M.

Trésoriers : COLLARD Alain
FRAISSE Annie (Adj.)

MEMBRES

BAYLE Jean Claude
BEGUET Jean Pierre
BUVAT Bernard
CHAMBON Bernard
DAUPHIN Jacques
ONDET Yves
PACHON Serge
PIRONIN Claude
ROCHE Annie
ROCHE Jean François
THUAIRE Louise

**L'ASCA comptait 136 adhérents au
1^{er} Juin 2005**

LE PHYLLOXERA Une guerre de 30 ans

Le phylloxera est apparu pour la première fois dans les vignes du Gard puis dans le Bordelais en 1860. Il lui faudra 15 ans pour atteindre le vignoble auvergnat et 5 ans de plus pour celui de Champagne.

Il est arrivé par l'importation de bois et de ceps venus d'Amérique.

Le corps du phylloxera est aplati et large. Le thorax porte 3 paires de pattes et 2 paires d'ailes dont les antérieures, plus grandes que les postérieures dépassent l'abdomen. Au printemps, les seuls individus que l'on trouve sur la vigne sont des femelles, sans ailes. Ces femelles qui proviennent d'un œuf d'hiver, descendent bientôt dans la terre et vont pomper le suc des petites racines. Elles grossissent et pondent trente à quarante œufs. Cinq ou six générations se perpétuent ainsi tout l'été. Au commencement de l'automne, les femelles remontent les racines, sortent de terre et vont se placer sur les feuilles de la vigne où elles deviennent ailées. Ce sont les individus chargés de la propagation de l'espèce. Elles sont emportées par le vent ou par le mouvement de leurs ailes et vont ainsi se fixer sur d'autres plants de vignes. Et le cycle recommence...

Les remèdes.

De très nombreux remèdes sont proposés, mais 90% sont purement fantaisiste et relève du charlatanisme. Cependant, certains ont été essayés avec plus ou moins de succès.

On a submergé les vignes dans les régions proches des rivières et des canaux.

On a injecté du sulfure de carbone au pied de chaque cep.

On a aspergé les ceps avec de l'urine animale.

On a agrandi la distance entre chaque cep, creusé des fossés entre les vignes.

On a même intercalé la vigne avec du maïs et du blé. Sans compter toutes les décoctions appliquées dans les vignes et sur les ceps.

Il faut constater que les deux solutions les plus efficaces furent la submersion des vignes, dans les régions proches de rivières et de canaux et l'injection de sulfure de carbone à l'aide d'un appareil appelé « pal-injecteur » qui envoyait à chaque pression 10gr. de produit au pied des racines de chaque cep. Mais cela coûtait fort cher et beaucoup n'avaient pas les moyens de pratiquer cette méthode.

Les spécialistes de l'époque avaient constaté que le phylloxera n'attaquait pas les vignes plantées dans les terrains sablonneux. Ils décident

donc de défricher les rives et de planter des vignes « franc de pied » à un coût beaucoup moins élevé.

Cependant en 1875, environ 10 ans après l'apparition de l'insecte, les vignobles du Midi et du Bordelais sont condamnés dans leur quasi-totalité.

La chute du vignoble méditerranéen profite bien entendu au vignoble auvergnat qui n'a pas encore été atteint par l'épidémie. Le Puy de Dôme doit faire face à une demande exceptionnelle et devient en 1885 le 3^{ème} département viticole de France avec 1 630 000 hectolitres de vin.

Orientée vers la production de masse de vin de consommation courante, la vigne est plantée en plaine où elle a des rendements élevés. Le vignoble perd sa réputation, même s'il alimente toujours les caboulots parisiens. De 1865 à 1895, ces 30 glorieuses années constituent l'apogée du vignoble auvergnat.

Et l'Auvergne ,

En 1871, on aperçoit la première tache sombre, annonciatrice de la ruine à venir, dans une vigne à Mezel, dont le propriétaire a planté des ceps américains. Mais cela n'inquiète personne. Pourquoi s'affoler ?

Entre 1886 et 1890, plus de 2 000ha de vignes sont encore plantées chaque année. La vigne auvergnate, croit-on, est autrement résistante que celle du Midi.

Hélas, lentement mais inexorablement, la tache « inoffensive » s'étend.

Et en 1885, toujours à Mezel, on arrache 17ha de vignes, tandis que de nouvelles taches apparaissent à Corent, Cournon, Aubière, Blanzat et Châteaugay. Tous les jours on donne la liste des parcelles et des villages les plus touchés. L'entraide s'organise et on sulfate tant que l'on peut.

En février 1887, la ville de Mirefleurs étudie la possibilité de dériver les eaux de l'Allier pour submerger les vignes, mais ce projet ne verra jamais le jour.

Avant de s'avouer vaincu, les vignerons ont lutté jusqu'au bout. Le sulfure de carbone, remède officiel, ne donne pas les résultats escomptés. On essaye toutes sortes de remèdes, on lave les ceps avec du purin, on pulvérise toutes sortes de décoctions. Rien n'y fait. Il ne reste qu'une seule solution : l'arrachage.

Les vignerons se contentent de remplacer les ceps infestés par le phylloxera. Mais il faut bien reconnaître que 3 à 4 ans plus tard le mal est de nouveau dans les vignes.

En 1899, le vignoble auvergnat touche le fond. Partout on arrache et on brûle. En Auvergne, en 1900, 20 000 hectares de vignes sont décimés sur les 40 000 ha que compte la région. Les vignerons sont ruinés, nombre de maisons en constructions ne verront jamais pendre leur crémaillère. En 1907 un

hectolitre ne vaut plus que 5 francs contre 40 francs avant la crise.

Le renouveau

Le remède arriva par celui qui fut à l'origine du désastre, le plant américain. Il a fallu greffer des cépages français sur des plants américains résistants au phylloxéra. Ce fut fait dans le Languedoc à partir de 1885. Il faudra attendre plusieurs années pour les autres régions.

A partir de 1900, on parla de « nouveau vignoble ». Il a fallu tout réapprendre. On fut obligé de travailler la vigne avec des soins spéciaux ignorés jusqu'à présent. Le plant américain a changé les conditions de vie. Le paysan est devenu viticulteur. Il a fallu que chaque cep ait son tuteur et, entre les pieds de vigne, trop rapprochés, il n'y a plus de place pour le blé ou le maïs. En Auvergne, la densité de ceps s'est établie à environ 10 000 pieds / ha. Le palissage se généralise avec des piquets de bois et 2 à 3 rangées de fil de fer. L'espacement entre les rangées s'uniformise autour d'une largeur moyenne d'un mètre, ce qui permet le passage d'une charrue tractée par un cheval, un mulet ou un âne.

Conclusion

Avec la reconstruction d'un nouveau vignoble, une guerre de plus de 30 ans s'achève.

Ce fut bien une guerre. Il n'y eut pas de déclaration préalable et pas davantage de plan de résistance. L'offensive de l'insecte fut soudaine et irrésistible et elle s'étendit sur la totalité du vignoble français.

La contre-offensive est partie des mêmes pépiniéristes qui avaient, à l'origine, accueillis et diffusés le puceron prédateur. Elle s'est déployée avec l'apport de nouveaux plants américains et de nouveaux cépages plus résistants.

Le phylloxéra a définitivement chassé la vigne des régions où elle n'avait rien à faire et il a permis de moderniser la viticulture.

C'est l'émergence du viticulteur, homme de terroir mais aussi de savoir. C'est l'organisation de la profession avec ses sociétés de viticulture revivifiées par la crise.

Méfais et bienfaits du phylloxéra sont indissociables et ils sont durables...

DIMANCHE DU PIETON

Notre association a tenu à se joindre à la Municipalité et aux Amis de Chamina pour cette manifestation qui s'est déroulée le 12 décembre 2004.

Plus de 2000 marcheurs ont bravé le froid hivernal pour découvrir les joyaux de notre commune.

Première étape de la balade, l'ASCA attendait les sportifs en haut de la rue Bacchus. Affluence au-delà des prévisions, une longue file d'attente faisait front à l'entrée du sous-sol où l'ASCA offrait un verre de vin chaud. Les caves proposées à la visite sont d'anciennes caves à vin, réhabilitées par les fromagers qui les ont laissées intactes avec leurs clayettes à fromages et leurs systèmes de refroidissement. Ces caves, réunies entre elles, possèdent une entrée et une sortie différentes et elles sont situées sous notre vigne pédagogique. La visite ne pouvait se faire sans un verre à la main.

CASSE CROUTE DANS LES CAVES

Dimanche 14 décembre 2004, l'ASCA avait invité aubiérois et sympathisants à les rejoindre dans la cave Bacchus où 140 convives étaient venus déguster, huîtres de Marennes, tripes et pompes aux pommes, le tout arrosé de vin d'Auvergne. L'ambiance fut très conviviale et les participants qui avaient le choix entre 3 formules ont terminé ces agapes par des chansons à boire. Le Père Noël était même de la fête.

ASSEMBLEE GENERALE

L'ASCA a tenu, le vendredi 14 janvier 2005 son Assemblée Générale au Cosec.

M. Bonhomme, son Président a ouvert cette réunion avec un mot d'accueil pour la soixantaine de personnes présentes. Il a remercié les locataires, propriétaires, amis des caves, la Municipalité et le Conseil Général pour l'intérêt qu'ils portent à notre Association.

Le responsable des travaux, M. Dravers a fait le point sur les débroussaillages, les réhabilitations et tout ce qui restent encore à faire.

L'exposé sur les visites de caves, le point sur les publications et la communication de l'ASCA, ses futurs projets ont été assurés par M. Montagner, tandis que M. Pironin, s'est chargé de la vigne de l'Association et des vendanges du Musée de la Vigne et du Vin. Le bilan de la trésorerie, exposé par M. Collard a été adopté à l'unanimité.

Pour la 1^{ère} fois, depuis sa création, et d'après les statuts, un tiers du Conseil d'Administration a été renouvelé. Trois nouveaux Présidents d'Honneur, Mme Collard, M. Cassière et M. Babut, ont été élus en remplacement de M. Joseph Bourcheix, décédé l'an dernier ; félicitations aux nouveaux promus.

M. le Maire et Conseiller Général, Hubert Tarrerias et M. Ondet, Adjoint aux associations ont

par leurs discours, clos cette Assemblée Générale. Tout le monde s'est retrouvé autour du vin d'honneur offert par l'ASCA.

TRAVAUX SUR LES CAVES

Fin décembre, l'Association a mis à jour la seule cave ouverte au Sud. Elle a été surnommée " La cave du Soleil". D'important travaux de déblaiement ont été faits mais il reste maintenant tous les travaux de soutènement et de maintien de la végétation. Parallèlement, les travaux de débroussaillage continuent dans le quartier du Grand Corridor. En début d'année, l'ASCA a sauvé une « tonne » de la destruction, sa réhabilitation se poursuit avec la réfection de la toiture. Avec le beau temps, il va falloir penser à couper l'herbe sur le toit des caves ? Les membres de l'ASCA demandent à toutes les bénévoles désireux de faire revivre ce quartier, de venir les rejoindre les dimanches matins. (communiqué dans la presse, à la rubrique locale).

VISITES DE CAVES

Les adhérents et sympathisants de l'ASCA ont pu, le 26 février 2005, lors d'une visite organisée par l'Association, se rendre compte de l'importance des travaux réalisés par nos bénévoles. Quarante-vingts personnes ont ainsi pu pénétrer dans les caves de la rue du Thieu, rue Bacchus, rue du Grand Corridor et rue du Paradis, sans oublier au passage les magnifiques maisons vigneronnes de la rue de la Gaieté et du quartier du Chambon. La visite s'est terminée par le traditionnel vin chaud offert par l'ASCA.

Contact : G. Bonhomme : 04 73 26 11 42
R. Montagner : 04 73 84 72 16

CLERMONT 1^{ère} DANS NOS CAVES

Le jeudi 3 février, par un froid glacial, les journalistes de Clermont 1^{ère} ont, à leur demande, effectué un reportage sur les intérieurs de caves d'Aubière. Quelques caves ont été choisies par l'Association afin de faire découvrir à la population de l'agglomération clermontoise les richesses de notre patrimoine local. Tout l'après-midi, les journalistes ont parcouru les différentes caves, mises en valeur par leurs propriétaires. Le reportage a été diffusé fin février.

APPEL A LA POPULATION

L'ASCA lance un appel à toutes les personnes qui possèdent des documents sur les

caves d'Aubière et leurs histoires ainsi que du matériels ou outillages viticoles anciens.

En effet, l'ASCA, pour préserver la passé de la commune, et aménager les quelques caves dont elle est propriétaire, est prête à les récupérer. Prendre contact avec l'Association ou les apporter au local, rue St Antoine le lundi entre 18h et 20h. Merci.

NOS PROJETS

Avec l'aide d'un photographe professionnel, l'ASCA a décidé d'éditer 2 cartes postales et un set de table. Ces vues auront pour cadre, les intérieurs de caves. Elles seront l'exclusivité de l'ASCA qui en assurera la diffusion et la vente à partir de fin juin 2005.

Un autre projet devrait voir le jour. En effet, l'ASCA envisage avec le concours du GIE du Centre Commercial Auchan, une exposition dans la galerie « Plein Sud » Cette exposition comprendra des textes et des photographies du site des caves et de sa réhabilitation, des travaux réalisés par l'ASCA et ses projets à venir. Elle devrait voir le jour courant septembre, pendant la foire aux vins organisée par l'hypermarché. Un grand nombre d'associations aimeraient profiter de cette occasion afin de faire connaître ses projets et accroître ainsi le nombre de ses adhérents.

REPAS DE LA SAINT LOUP

L'Association de Sauvegarde des Caves d'Aubière organisera son traditionnel repas de la Saint Loup, sur le site des caves le :

Dimanche 04 Septembre 2005

Les repas se feront sur réservation auprès de l'Association et chez Alain Collard, commerçant rue du Chambon.

RESERVER DEJA VOTRE JOURNEE

FONDATION DU PATRIMOINE

L'ASCA a signé, en septembre 2003, une convention avec la Fondation du Patrimoine. Elle a pour but de recevoir une subvention, au travers des dons de particuliers, afin de réaliser des travaux sur le site des caves. Chaque somme versée sera validée par un reçu qui permettra aux donateurs une déduction au titre de l'Impôt sur le revenu.

Les formulaires sont disponibles auprès de l'Association.

N'hésiter pas à nous contacter.